

## TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



*Donzy-le-Pré (v. 1830)*

---

### CHÂTELLENIE DE DONZY

---

## LA MOTTE-JOSSERAND

(PERROY)



*« A l'est de Donzy, dressant sa masse imposante dans un ancien marais, près des saules qui bordent le Nohain, le château de la Motte-Josserand est sans conteste, en pays nivernais, l'ensemble le plus complet des anciennes forteresses féodales de plaine. Ses tours massives, son proche protégé par une bretèche, ses murailles sévères qui ont traversé les siècles sans faillir, paraissent avoir été bâtis pour l'éternité.*

*Relevant de la châtellenie de Donzy, la seigneurie de la Motte-Josserand était, en 1332, aux mains de Gilles de Suilly. Quelques années plus tard débutait la guerre de Cent ans au cours de laquelle, comme nous l'avons déjà vu, les pays nivernais devaient, sans cesse sillonnés et ravagés par les troupes anglaises et les compagnies de routiers.*

*Après que Louis II, comte de Nevers, eut trouvé la mort en 1346 à Crécy, son épouse, Marguerite de France, rencontre de grandes difficultés pour faire protéger son douaire. Aussi engage-t-elle en 1356, le chevalier Arnaud de Cervoles, ancien chef de bande, dit « L'Archiprêtre » et fidèle allié du duc de Bourgogne, pour bouter les anglais du Nivernais. Mais il se désintéresse de cette mission, rançonne les habitants et rejoint la Provence. Il revient cependant en Nivernais après que la comtesse de Nevers de fut plainte de lui. Par représailles, il fait mettre à mort son conseiller, Guillaume Le Muet et, en 1359, il occupe le château de La Motte-Josserand sous le prétexte d'en assurer la garde. Pour sa part, Jean de Melun, comte de Tancarville, grand chambellan de France et maître d'hôtel du roi Jean le Bon, fait assurer la garde d'autres châteaux du Nivernais.*

*Après le traité de Brétigny de 1360, non seulement Arnaud de Cervoles doit lui remettre La Motte-Josserand, mais ledit comte de Tancarville reçoit de la comtesse de Nevers 16000 florins d'or pour la garde de l'ensemble des châteaux relevant de son douaire.*

*En 1371, la seigneurie de La Motte-Josserand est passée, à la suite d'un mariage, aux mains d'Alexandre de Bazoches dont le fils, Jean, entreprend de reconstruire le château à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle. On peut imaginer qu'après la reprise des hostilités contre l'Angleterre, Jean sans Peur, alors comte de Nevers, qui lui-même fait à cette époque reconstruire les remparts de sa ville, ne met pas obstacle à ce que Jean de Bazoches fasse de La Motte-Josserand une forteresse qui double, en quelque sorte, le château comtal de Donzy.*

*Devenue veuve, sa fille vend La Motte-Josserand en 1426, pour 8000 écus d'or, au fameux capitaine Perrinet Gressart.*

*A l'origine chef d'une bande de routiers, puis homme de main du duc de Bourgogne qui en avait fait son panetier, d'une hardiesse sans pareille, écuyer et bandit tout à la fois, il s'était installé à La Charité-sur-Loire en 1419 lorsque la ville ouvrit ses portes aux Bourguignons après l'assassinat de Jean sans Peur. Il en avait profité pour s'emparer des bijoux, ornements et meubles précieux du prieuré, mais il avait été chassé de cette place forte en 1422 par le Dauphin venu de Sancerre avec vingt mille hommes. Un chroniqueur a rapporté qu'il fit alors « forte guerre au roi Charles sur les marches du Berry et ès pays d'environ ». Il reprit en effet la Charité l'année suivante « pour laquelle prises les François furent moult fort dolens et courroucez pour tant qu'ils perdaient le passage de l'eau qui leur était moult duisable ». Peu après, il avait*

*capturé Georges de La Trémouille, favori de Charles VII, alors que, se rendant en mission secrète auprès du duc de Bourgogne permit à Perrinet Gressart d'acheter la seigneurie de La Motte-Josserand.*

*Enfin, son fait d'armes le plus notoire fut, en 1429, d'avoir résisté avec succès au siège que Jeanne d'Arc avait entrepris de La Charité avec les hommes d'armes de Charles VII.*

*Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'étant à cette époque trouvé maître de fait du comte de Nevers après la mort de sa femme Bonne d'Artois survenue en 1425, avait confié les principales places fortes nivernaises à des capitaines à sa dévotion. C'est ainsi que, pour sa part, Perrinet Gressart tenait, outre son propre château, la Charité, Cosne, Varzy, Rosemont, Chevenon, Passy et Meauce, où il avait installé ses hommes d'armes. Cette occupation avait de lui un puissant personnage avec lequel il fallait compter. Ainsi, lorsque des négociations de trêve s'amorcèrent entre Charles VII et le duc de Bourgogne, ce dernier promit-il par mandement du 1<sup>er</sup> février 1434 de payer à son panetier Perrinet Gressart 4000 livres tournois par an tant que durerait la trêve, pour la garde de ces places.*

*Capitaine de « quatre-vingt-treize gens d'armes et douze homme de trait », Perrinet Gressart améliore les défenses de La Motte-Josserand en faisant percer des canonnières pour ses couleuvrines. Près du château, il installe aussi une forge de fer où l'on fabrique des armes sous la direction d'un fondeur qu'il a fait venir d'Allemagne. Il passe en outre des marchés de fournitures de guerre avec les villes, notamment avec Decize pour des « fers de viretons, chausse-trappes et emplumages de traits d'arbalestes ».*

*Après le traité d'Arras de 1435, qui réconcilie le roi et le duc de Bourgogne, Perrinet Gressart est sommé de retirer ses hommes des places qu'ils tiennent. Il n'accepte qu'en 1436 après avoir « promis et juré de tenir le traité, paix et union du duc de Bourgogne avec le roi, comme bon et loyal sujet et vrai obéissant de Sa Majesté, c'est assavoir de rendre au Roi les places qu'il tient, moyennant qu'il plaise à sa Majesté de donner lettre par lesquelles il sera ordonné qu'il sera payé la somme de 1500 livres tournois pour le paiement de la solde de 333l. 6 sols, 3 deniers par mois...soit en deniers comptant, soit à prendre sur le vingtième de toutes denrées ou marchandises qui monteront ou descendront par la rivière de Loire à La Charité et à Cosne ». En outre, il avait reçu, l'année précédente, la commission de Capitaine général des pays de Nivernois et Donzinois.*

*Après sa mort, sa femme vend la seigneurie de La Motte-Josserand en 1446 à Guillaume Jouvenel des Ursins, vicomte de Troyes et bailli de Sens, institué Chancelier de France l'année précédente. Après être restée dans cette famille pendant un siècle, La Motte-Josserand passe en 1547 à la suite d'un mariage à Charles de l'Hôpital, grand maître des Eaux-et-Forêts du duché d'Orléans, dont le petit-fils Louis est conseiller du Roi en ses conseils en 1598. Nicolas de l'Hôpital – fils de Louis – est capitaine des gardes à l'Hôtel de Louis XIII lorsque les grands se révoltent contre Concini. Il tue celui-ci lorsqu'il résiste à son arrestation ordonnée par le Roi. Conseiller du Roi en 1620, il est créé duc de Vitry en Maréchal de France.*

*En 1644, le fief va dans la famille de Brancas puis, à partir du XVIIIème siècle change souvent de mains. Le château est même divisé en deux parties après que deux conseillers au parlement se le voient adjuger pour 50000 livres, après saisie sur succession.*

*Finally the two halves of La Motte-Josserand were acquired, one at the time of the revolution, the other in 1853, by the family Montmignaut who is still the owner.*



*Like most of the castles of the feudal era, the castle of La Motte-Josserand built in the 14th century was preceded by a bailey, a sort of esplanade surrounded by walls and ditches, to which one accessed by a bridge crossing the Nohain, then by a fortified gate dominated by a square tower. Inside this enclosure thus protected, stood the farm, the stables and the banal mill. From this advanced defense, the tower still subsisted, it was still there twenty years ago, but it has been demolished and modern buildings have been built on its site.*

*Although remodeled in the 15th and 17th centuries, the castle of La Motte-Josserand is one of those, in the Nivernais, that give the best idea of what the castles of the High Middle Ages were like.*

*Being in the shape of a quadrilateral of about forty meters by fifty, it is essentially composed of four pavilions built in the middle of each side of the quadrilateral, and connected by four corner towers by loggias. The ensemble was surrounded by floodable ditches by a system of sluices that could, at will, divert the waters of the Nohain.*

*Facing what was the bailey, the main facade is characteristic of military architecture. It offers, in fact, for openings, on the ground floor, the entrance porch and the slits of the arches in the round towers that flank it. A bretèche surmounts the entrance and on either side remain the grooves where the arms of the drawbridge were housed. Later on the construction of this facade, five openings were made on the first floor: a cannon port and a window above the porch, the other three in the towers.*

*Wide three meters, the porch is vaulted with a low arch. Under the vault are two magazines and the grooves where the herse slid. Finally, on each side of the passage opens a vaulted room where the guard corps was housed. A staircase built in the thickness of the curtain wall led to a gallery in wood protected from the outside by a wall with cannon ports and arches.*

*La pièce située au-dessus du porche abrite une chapelle qui, au début du XVIIIème siècle, a été divisée en deux parties lorsque le château fut partagé entre deux propriétaires.*

*Quant aux deux tours de vingt mètres de hauteur qui flanquent le pavillon et dont les murs ont deux mètres quatre-vingt d'épaisseur, elles comportent au rez-de-chaussée et à l'étage une salle voûtée en coupole. Leur base est percée d'archères, tandis que l'embrasure des fenêtres de l'étage donnant sur la cour est garnie de coussièges.*

*Le pavillon nord-est comporte, au rez-de-chaussée, une vaste salle voûtée en berceau, dont les murs ont été percés au XVIIème siècle sur la cour intérieure, d'une porte et deux fenêtres. La cheminée, large et basse, n'offre aucune décoration. En revanche, à l'étage, se trouve la Salle de dames, éclairée sur la cour de fenêtres à croisillons, garnies de coussièges, tandis que le mur donnant sur l'extérieur est percé de canonnières.*

*Le pavillon nord-ouest, le plus noble du château, occupe tout le fond de la cour. Edifié par la famille Jouvenel des Ursins dans la seconde moitié du XVème siècle, il comporte au rez-de-chaussée trois salles basses. Dans l'une d'elles, une porte basse ouvre sur les fossés autrefois franchis par un petit pont-levis. Une vaste salle occupe tout l'étage. Ses fenêtres ouvrent sur la cour intérieure tandis qu'entre deux portes basses s'élève une cheminée monumentale. Enfin le comble est soutenu par une ferme en carène.*

*Les deux tours rondes qui, au nord et à l'ouest, flanquent ce pavillon, moins élevées que les tours de la façade principale, présentent comme elles des salles circulaires voûtées en coupoles avec archères et canonnières vers l'extérieur tandis qu'à l'étage, des fenêtres garnies de coussièges donnent sur la cour intérieure.*

*La partie gauche du château a été profondément remaniée par Nicolas de l'Hôpital vers 1620. Sur la cour intérieure, la tour fut percée d'une porte et d'une fenêtre tandis que des pièces d'habitation furent construites sur l'emplacement de la courtine. L'étage du pavillon fut rehaussé et un escalier en vis, construit dans un angle, permit d'accéder directement à l'étage.*

*Le rez-de-chaussée comporte une longue salle voûtée en berceau, éclairée sur la cour de fenêtres Louis XIII. A l'étage, trois grandes salles sont éclairées de fenêtres donnant sur la cour intérieure, et dans leurs travées, le comble est orné de lucarnes.*

*Au centre de la cour subsiste, protégé par sa margelle, le puits datant de la construction du château. »*

**Texte de Raymond Colas (in « Châteaux de la Nièvre »)**

## Suite des seigneurs connus de la Motte-Josserand

Un certain mystère nimbe toujours les circonstances de la fondation de la Motte-Josserand et les premiers échelons de ses seigneurs.

Pour illustrer ce constat, on reproduit ci-dessous le début du chapitre consacré à l'histoire du château par **Georges Bourgeois** dans sa monographie « **La Motte-Josserand** » (Editions de la revue du Centre, St-Pierre-le-Moutier, 1938).

*« Sous le système féodal, la seigneurie de La Motte-Josserand était un fief du comté de Nevers, à cause de la châtellenie de Donzy dont elle relevait.*

*Nous n'avons pu trouver aucun document précis sur la construction du château. Les auteurs qui se sont intéressés à cet édifice sont en général assez évasifs sur son origine et seul « l'Album du Nivernois » (Morellet, Barat, Bussière) contient un article qui donne des précisions sur ce point. « La Motte-Josserand », nous dit-il, a pris le nom d'un Josserand de La Rivière qui l'a fait bâtir durant le XIV<sup>ème</sup> siècle ». Nous ignorons quelle est la source exacte de cette affirmation, mais il y a lieu de supposer qu'elle est tirée d'une lettre de l'Evêque d'Auxerre, conservée aux Archives nationales sous la cote J 256 et dont voici l'essentiel : Josserand de La Rivière (qui vivait au XIII<sup>ème</sup> siècle et non au XIV<sup>ème</sup> comme le dit « l'Album Nivernois ») a reconnu avoir pris foi et hommage de sa féale Mathilde, comtesse du Nivernois, la maison forte de la Motte, dite Villiers, sise auprès de Donzy, jurable et rendable à grande et petite force à ladite Mathilde et à ses héritiers <sup>1</sup>. Il est possible que l'auteur de l'Album du Nivernois ait trouvé ailleurs des documents qui lui ont permis d'affirmer que Josserand de La Rivière donna son nom à ce nouveau fief, mais nos recherches sur ce personnage ne nous ont fait trouver que des faits n'apportant aucune lumière sur la question. Nous savons que Josserand est le frère de Bureau de la Rivière, qu'il élit sa sépulture dans l'église du Prieuré de La Charité, qu'en 1282, Jean et Regnault de la Motte, héritiers de sa fille Agnès, fondent un anniversaire pour cette dernière et qu'en 1293 il est venu une pièce de bois joignant ses propriétés, c'est tout et c'est peu. Nous sommes donc réduits à examiner jusqu'à quel point le manuscrit conservé aux Archives nationales peut justifier l'opinion de l'Album du Nivernois.*

*Il paraît possible que la Motte-Josserand se soit appelée primitivement Motte-Villiers, un village du nom de Villiers, disparu aujourd'hui, ayant existé à proximité du château : un hommage rendu en 1379 nous signale d'ailleurs une maison, grange et place de ce nom tenues en fief du seigneur de la Motte-Josserand.*

*Mais une autre question se pose, le château dit Motte-Villiers dont il s'agit dans ce manuscrit est-il bien le château qui nous intéresse ou un autre château situé près de Couloutre et qui, lui, a gardé son nom jusqu'à nos jours ?*

*Des actes de « foi et hommage », daté du 13 avril 1413 et du 4 mai 1418, justifient nos doutes. Ces « foi et hommage » sont rendus à Charles de La Rivière par Jean gentil, garde du château de la Rivière, pour le fief de la Motte de Villiers. Etant donné la proximité des vestiges du château de la Rivière et du « Villiers » actuel, il s'agit certainement, dans ces deux actes, de ce dernier château et non de la Motte-Josserand. Pour justifier l'opinion de l'Album Nivernois, il faudrait que deux châteaux voisins se soient appelés exactement du même nom, ce qui paraît assez invraisemblable.*

*La mention « auprès de Donzy » précisée dans le manuscrit n'est pas non plus une indication certaine. La distance qui sépare Donzy de la Motte-Josserand est moins grande que celle qui la sépare de Villiers, mais l'importance qu'avait Donzy à cette époque suffit à expliquer qu'on ait pris cette ville comme point de repère.*

*Soultrait, dans le « Dictionnaire topographique du département de la Nièvre, déclare, à l'article « Motte-Josserand », que ce fief est cité sous le nom de « Mota » dans un document daté de 1288 et conservé aux Archives de Nevers. La lecture du texte de ce document transformerait peut-être nos doutes en certitude, malheureusement Soultrait n'a donné aucune référence qui permette de le retrouver et les recherches que nous avons faites à ce sujet aux Archives de la Nièvre sont restées infructueuses.*

*Devant toutes les questions qui se posent et que nous devons laisser sans réponse, nous préférons ne pas prendre parti et, sans donner tort à l'Album du Nivernois, nous croyons préférable de passer directement au début du XIV<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle un acte, certain celui-là, puisqu'il parle de la Motte-Josserand en l'appelant par son véritable nom, nous permet de commencer à suivre l'histoire du château.*

.....

*Parmi les « seigneurs de la Motte-Josserand » Gilles de Sully, sire de la Motte et de Beaulmont, est le premier dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. En 1332, il rend hommage au comte de Nevers, suzerain, pour la « maison fort » de la Motte Josserand. Cet hommage est la seule trace que nous ayons trouvé du passage de Gilles de Sully à la Motte.... »*

---

La succession des seigneurs de la Motte-Josserand que nous proposons ci-dessous s'inscrit dans ces incertitudes originelles, qui rendent difficile d'identifier le passage de Josserand de La Rivière à Gilles de Sully.

*Toutefois, des documents trouvés récemment ont permis d'enrichir cette phase des XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles, et d'établir une nouvelle version de cette notice.*

*Ils concernent Jeanne de Paray, la mère de ce Gilles de Sully le premier à faire hommage pour la Motte-Josserand en 1332 : elle était dite « dame de la Motte-Josserand ». Était-ce de son chef ou de celui de son époux, un autre Gilles de Sully ?*

*Cette indication permet donc de remonter un échelon supplémentaire par rapport à l'historiographie classique du château, mais pas de relier Gilles à Josserand à ce stade.*

---

## 1/ Josserand de LA RIVIERE (cité en 1248-1293) <sup>23</sup>

Dit « frère de Bureau... » . Hom. pour la Motte de Villiers en 1248 (est-ce bien la Motte-Josserand, ou Villiers à Ménestreau ?) ; inhumé à La Charité. (*voir notice La Rivière*) ; cité aussi en 1293 dans une vente par Huguenin de la Tournelle<sup>4</sup>



*En Donziais* : « de sable à la bande d'argent »

## 2/ Agnès de LA RIVIERE<sup>5</sup>

X N. ....

D'où (fils ou neveux ?) : **Jean et Regnault de LA MOTHE (Marolles - 1282)**

*D'où Héloïse, ci-dessous ?*

---

## 1/ Gilles de SULLY-BEAUJEU (v. 1275-1340)

Issu des grands sires de Sully, eux-mêmes issus des comtes de Champagne et de Blois carolingiens ; sgr de Beaujeu, Ainay-le-Vieil, la Chapelotte et Blet (*fils de Eudes III, sgr de Beaujeu, Sancerques et Herry, La Chapellote et Blet, la Cordille, la Grange, croisé en 1270 ; et de Marguerite de Milly*).

*Nota : son frère Adenet de Sully, sgr de Blet<sup>6</sup> X une Héloïse de La Motte<sup>7</sup> ( ?) (+ ap. 1301), sp ; s'agit-il de la Motte-Josserand ? Héloïse était-elle une fille ou une sœur de Jean et Regnault ? Gilles en aurait-il hérité ?*

---

<sup>2</sup> **AN, J256** : Donzy, lettres de G...Evêque d'Auxerre, par lesquelles il déclare que Josserand de La Rivière, chevalier, a reconnu en sa présence avoir prêté foi et hommage de sa féale Mathilde, comtesse de Nivernois, la maison forte de La Motte dite Villiers, sise auprès de Donzy (1248) (cf. aussi : Bull. de la SNSSLA, 1855)

<sup>3</sup> **Obituaire de la province de Sens**, « Prieuré de la Charité » : Josserand de la Rivière donne 6L. de rente et choisit sa sépulture dans l'église du Prieuré de La Charité où il fonde un anniversaire

<sup>4</sup> **Marolles, p. 270**

<sup>5</sup> **Marolles p. 73, 1282** : Jean et Regnault de la Mothe, chvrs, héritiers d'Agnès, fille de Josserand de La Rivière donnent 100 s. de rente pour faire l'anniversaire de ladite Agnès en l'abbaye de Saint-Laurent, au diocèse d'Auxerre, à prendre sur la taille de Poigny (Pouigny ?)

<sup>6</sup> cité 1287 ; vend sa part de la seigneurie de Milly tenue de sa mère à Hugues de Bouville et Marie de Chambly, sa femme)

<sup>7</sup> Source : T. Le Hête, « Les Comtes de Blois et de Champagne »



Château de Beaujeu (à Sens-Beaujeu, Cher)

X v. 1300, **Jeanne de PARAY** (+ ap. 1349 et avt. 1364)

Dame de Fondjudas, **Grossouvre** et La Motte-Josserand (1350) <sup>8</sup> ; (fille de Jean de Paray (+ sans doute avt. 1327) ; sans doute issu d'une famille bourbonnaise<sup>9</sup> ; sgr de

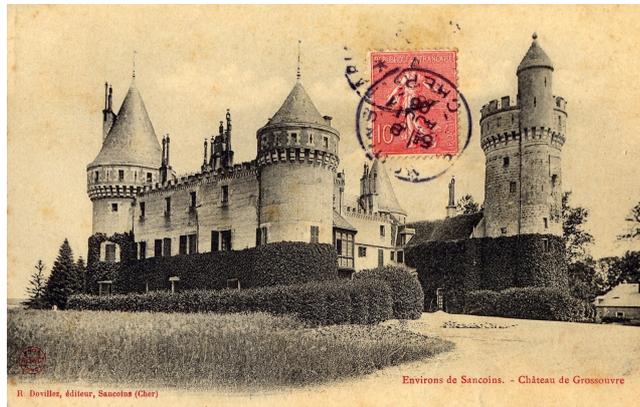
---

<sup>8</sup> D'une famille bourbonnaise qui portait « *de gueules à trois taisonns (blaireaux) d'or* » ; le « Dictionnaire héraldique de l'Auvergne » de J.-B. Bouillet (Clermont, 1857), dans son article consacré à cette famille (pp. 35-36) cite « Jean de Parey, chevalier, en 1333 et 1342 », et « Jeanne de Paray, dame de la Motte-Josserand et de la maison-forte de Grossove, en 1350 ».

Une étude sur les seigneurs d'Ourouer, en Berry (in Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher, Bourges, 1918) indique, à propos d'Hugues de Grivel « Celui-ci appartenait à une très ancienne famille, laquelle possédait, depuis 1364, la seigneurie de Grossouvre qui lui avait été donnée par Louis, duc de Bourbon, grand-chambrier de France. Les termes de cette donation sont intéressants au point de vue de notre histoire locale ; en voici un extrait : « *Sur ce que depuis les guerres qui régnaient, les ennemis s'étaient emparés de plusieurs villes, châteaux et forteresses du royaume, appartenant tant au roi qu'au seigneur duc de Bourbon qui, assisté de ses sujets, en avait racheté une partie et avait repris l'autre, entre lesquelles places était celle de Grossove, du ressort du dit duc, perdue par la mauvaise garde de feu **Jeanne de Paray**, dame du dit lieu, femme de feu messire Gilles de Seuly, et en deuxièmes noces de messire Philippe d'Avernes, laquelle place lesdits ennemis avaient occupée fort longtemps et avaient ensuite vendue au dit seigneur duc moyennant certaines grosses sommes de deniers, chevaux, rentes et finances qui avaient été payées à Tendon Gautier et ses compagnons, gens de compagne (sic) ennemis de Dieu, de la sainte Eglise, du dit seigneur roi et du dit seigneur duc du Bourbonnais, lequel voulant conserver la dite place et son domaine auquel il l'avait réunie, et considérant les bons et agréables services qui lui avaient été rendus et que lui rendait journellement messire Jean Griveaul, chevalier, bailli de Bourbonnais, et ceux que lui avait rendus et à ses prédécesseurs Jean Griveaul son père, fait don des dits lieux et maison-forte de Grossove avec toute justice et seigneurie haute, moyenne et basse, nobles fiefs, charrois, corvées, etc., en donnant au dit chevalier la saisine et possession de la dite place forte (1) ». Cette donation fut confirmée par d'autres lettres datées du 26 mai 1365.*

<sup>9</sup> Peut-être Paray-sous-Briailles (03) ou Paray-le-Fraisil (03)

*Grossouvre (18) - écrit : Grossesayne-Grossesaulne dans Marolles -, sgr de Fond-Judas<sup>10</sup> (1311) (à Champvert, près Decize, 58) et de X ?)*



*Font-Judas (Champvert, 58)*



*Château actuel de Paray-le-Frésil (XVIème, aux d'Estutt)*

<sup>10</sup> Hom. en 1311 de Jean de Paray pour Font-Judas (Marolles p. 217) ; Hom. en 1327 de Gilles de Sully au nom de sa femme Jeanne de Paray, fille de Jean, sgr de Grossesayne, pour Fontjudas (Marolles p. 228) ; Hom. en 1349 par dame Jeanne de Paray pour Font-Judas et d'autres lieux, à cause de Montenoison et Decize (Marolles p. 467).

(X2 Philippe d'AVERNES) (sans doute Avermes, au nord de Moulins, com. du château de Seganges, dont les du Broc seront seigneurs)

## 2/ Gilles de SULLY-BEAUJEU (...-ap. 1345)<sup>11</sup>

Chvr, sgr de la Motte-Josserand, le premier à en faire hommage, en 1332, selon l'Inventaire de Marolles, et de Beaumont ( ? Beaujeu)

X v. 1325 **Jeanne de PACY** (fille de Pierre de Château-Porcien, issu des comtes de **Grandpré**, et d'Alice Tristan, dame de Passy-en-Valois, fille de Pierre, Chambellan de Philippe-Auguste<sup>12</sup>)



Gravure représentant l'ancien château de Passy-en-Valois

## 3/ Marguerite de SULLY-BEAUJEU, dame de la Motte-Josserand

X **Alexandre de BAZOCHES**<sup>1314</sup>, sgr de Deuxville (Deux-Villes à St-Benin d'Azy<sup>15</sup>), Paray<sup>16</sup> en Nivernois (selon Blanchard, art. Lamoignon) (Paroy, à Oisy), et Montreparé (Lainsecq) d'où Jean, qui suivra...

<sup>11</sup> **Marolles p. 276** : 1332 - Hommage rendu au comte par Gilles de Sully, chvr, sire de la Motte et Beaulmont, pour la maison de la Motte... »

<sup>12</sup> **Passy-en-Valois** : Place forte donnée par Philippe Auguste à son Chambellan Pierre Tristan, qui lui aurait sauvé la vie à Bouvines, en 1214, selon un récit peut-être légendaire ; elle passa ensuite aux seigneurs de Château-Porcien par sa fille Alice, mariée à Pierre de Grandpré.

<sup>13</sup> **Marolles p. 276, 1371** : Hommage rendu au comte par Alexandre de Basoiche, eyr, sgr de la Motte-Josserand, au nom de demoiselle Marguerite, sa femme, fille de feu Mgr de Sully, chvr, pour la maison fort de la Motte-Josserand

<sup>14</sup> **Marolles p. 271 : 1379** : Hommages rendus par Jean de Fougeray pour la maison, grange et place de Villiers, tenue en fief d'Alexandre de Bazoches, chevr, sgr de La Motte-Josserand

<sup>15</sup> **Villenaud**, notice d'Armes : Deux-Villes (et Segoules) à Louis d'Armes, sans doute via La Tournelle et Lamoignon ; **Brouillet**, Histoire de St-Benin-d'Azy : Deux-Villes et Segoules sont des arrière-fiefs de Chérault, à St-Benin-d'Azy, une terre des Rongefers (Saint-Verain) sgrs d'Asnois

---

## 1356 – Occupation par Arnaud de CERVOLES « L'archiprêtre »

### Voir l'article qui lui est consacré

Archiprêtre de Vélines en Périgord, chef de bandes, occupe la Motte-Josserand en 1356



Célèbre chef mercenaire dans les grandes compagnies au 14ème siècle, fils cadet de la famille des seigneurs de Cervole dans l'actuel Lot-et-Garonne. Il avait pour seul patrimoine, les revenus d'une cure Périgourdine appelée « l'archiprêtre » de Velines. Il y gagna son sobriquet « l'archiprêtre ». Il commence alors une carrière de brigandage dans la région de Bordeaux.

Il se battit bien en Périgord et fut grassement récompensé de ses services, grâce à son puissant protecteur et connétable de France Charles d'Espagne. En 1354, le roi de Navarre fit assassiner Charles d'Espagne, alors Arnaud s'empara de 3 châteaux du connétable. Il en chassa les garnisons et mis à la place ses propres soldats qui écumèrent le pays en y faisant régner la terreur. Sommé de rendre les places, il refusa. Le roi pensant que l'Archiprêtre était prêt à tout sauf à passer du côté « Navarrais » choisit de traiter et lui donna la seigneurie et le château de Châteauneuf/Charente, le nomma capitaine de Beaumont-le-Roger et chambellan de France.

Dès 1355, il est chevalier, vassal du roi et toucha une pension en échange de certaines « besogne secrète ». Il participa en 1356 à la bataille de Poitiers où il fut fait prisonnier et discrètement libéré. L'année suivante, le conseil du roi lui confia la garde du Berry.

Arnaud de Cervole, se maria avec Jeanne de Châteauvillain, veuve d'Hugues de Vienne et devint administrateur de la baronnie de Graçay, seigneur de Levroux

---

<sup>16</sup> **BSNSLA, 1896, p. 81** : 1395 : 29 avril et 7 mai, arrêt du Parlement levant la mainmise par le roi après le décès de Jeanne d'Eu, ctesse d'Estampes, sur Paroy (Oisy) Breugnon et Montreparé (Lainsecq), dépendants de Trucy-l'Orgueilleux et **donnés** à Alexandre de Bazoches ; (NDLR : *Jeanne de Brienne, fille de Raoul, cte d'Eu, Conn. de France, et de Jeanne de Mello, dame de Château-Chinon et Trucy X1 Gauthier de Brienne X2 Louis d'Evreux, cte d'Estampes*)

28 Juillet : Aveu et dénombrement donné au duc de Bar, Mis de Pont, à cause de son **château de Toucy**, par Alexandre de Bazoches, pour la Justice et autres droits à Paroy

15 juillet : Aveu et dénombrement donnés à Jehan du Bois, sgr de Trucy l'Orgueilleux, pour la justice de Montreparé...

Au début de 1366, il s'enrôla dans la croisade qu'organisait Amédée VII comte de Savoie. Il rassembla ses gens et se mit en route. Le 25 mai 1366, avant de passer la Saône alors que son armée campait près de Macon, il fut tué par un de ses soldats.

---

#### 4/ Jean de BAZOCHES<sup>17</sup>, sgr de la Motte-Josserand<sup>18</sup>

X 1388 Jeanne de LA RIVIERE<sup>19</sup> (*fille de Jean, sgr de Perchin, et d'Agnès de Billy*)



D'où :

- **Jeanne, qui suit**
- Anne X Jean de Réveillon (à Entrains<sup>20</sup> - **voir cette notice** -), sgr d'Aspremont, (*fils de Guillaume, et petit-fils de Guy de Veaulce*) dont la première femme ou la mère était Marguerite de Beauvilliers, dame d'Aspremont et de Javarenes

#### 5/ Jeanne de BAZOCHES, dame de la Motte-Josserand (+ ap. 1410)

X Tristan de LA TOURNELLE-MAISONCOMTE (...-1426)<sup>21</sup>

---

<sup>17</sup> Cf. **Caffiaux**, page 656 et suivantes... :

1/ Alexandre de Bazoches épousa noble dame Marguerite de Sully, dont il eut :

2/ Jean de Bazoches, écuyer, mentionné dans une quittance du lundi après la St-André 1384, donnée par le prieur de Lespau à Mgr Eudes de Champlemy, chvr, Jean de Dicy, Alexandre de Bazoches et Jean son fils, eyr, d'une somme dont ils étaient tenus audit prieur....par le testament de Mme Marguerite de Sully ; Ledit Jean de Bazoches, eyr, fut appelé comme parent à la tutelle de 1385, de Geoffroy du Bouchet, fils de feu Geoffroy du Bouchet et Mme Jeanne de St-Verain, remariée à Guillaume de Beauvoir, sgr de Chastellux ; Ledit Jean de Bazoches, sgr de la Motte-Josserand, fils d'Alexandre de Bazoches, épouse par contrat passé après la St-Barnabé 1388, delle Jeannette de La Rivière, fille de noble sgr Jean de La Rivière, sgr de Perchin ; ledit contrat fut ratifié en 1421 par Mess. Tristan de La Tournelle, dit de Maisoncomte, eyr, sgr de Treigny, époux de delle Jeanne de Bazoches, et par Jean de Révillon, eyr, sgr d'Aspremont, époux de delle Anne de Bazoches... »

<sup>18</sup> **Marolles p. 277 et 268, 1381 et 1382 et 1406** : Hommages rendus au comte par Jean de Basoiche, eyr, sire de la Motte-Josserand, pour la maison fort de la Motte

<sup>19</sup> **Marolles p. 754 : 1388** : Après la saint Barnabé, contrat de mariage de noble homme Jean de Bazoche, sgr de la Motte-Josserand, fils d'Alexandre de Bazoche, avec Jeannette de La Rivière, fille de Jean de La Rivière, eyr, sgr de Perchin, et d'Agnès de Billy, (ndlr : et sœur de Bureau, premier seigneur des Granges...)

<sup>20</sup> Voir « l'Histoire d'Entrain » de l'abbé Baudiau

Sgr de Villorgeul, Thorigny et Brétignelles ( *fils de Guy, sgr de Maisoncomte et Marguerite de Frasnay*)



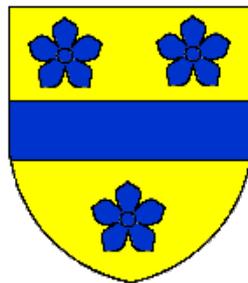
---

### **1410 - Vente par Jeanne de Bazoches à Perrinet Gressart**

---

#### **1/ Perrinet GRESSART (1380-1442)**

Sgr de La Robinière, Prie-sur-l'Îxeure, Champlain, Druy, Rosemont, La Motte-Josserand, Longny au Perche, capitaine général du Nivernais et Donziais, capitaine de Cosne et La Charité, Pannetier du duc de Bourgogne ( *fils de Jehan, fermier des aides à Moncontour, Vienne, et de N. Toillaut*)



**En Poitou :** «  *d'or à la fasce d'azur, accompagnée de trois quintefeuilles du mesme »*



*Passy-les-Tours*



*Druyes*

---

<sup>21</sup> **Marolles p ; 754 1421** : Ratification du contrat de mariage de Jean de Bazoche par Tristan de la Tournelle, dit de Maison-Comte, eyr, sgr de Treigny, et Jean de Revillon, eyr, sgr d'Apremont, à cause de Jeanne et Anne de Bazoche, leurs femmes

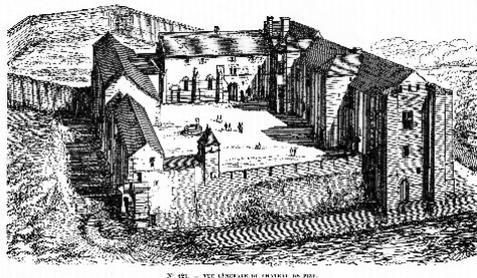
X 1425 **Huguette de COURVOL**<sup>22</sup> (*fille de Jean, lui-même fils de Gaucher, sgr d'Isenay et du Tremblay (près Moulin-Engilbert) et d'Isabeau....qui avait des biens en Donziais*), sp.

(X1 Jean des Ulmes, sgr de Neuville, sp.)



## 2/ François de SURIENNE, ou « de Soriano », « L'Aragonais »

Sgr de Pisy, Chatel-Gérard et Lunée, neveu par alliance et lieutenant de P. Gressart, Chambellan du Duc, Maître de l'artillerie, Bailli de Chartres....



X 1426 <sup>23</sup>**Etiennette de GRISEVILLE** (*fille de N. et de Jehanne Gressart, sœur de Perrinet*)

**François de Surienne** (1398 – 1462)<sup>24</sup>, dit l'Aragonais, était un artilleur et un ingénieur français, seigneur de Pisy, seigneur de Châteaugirard, seigneur de Loigny (Lunée), bailli de Chartres, bailli de Saint Pierre du Moustier, capitaine de Montargis, capitaine de Saint-Germain-en-Laye, gouverneur du Mans, Constable du château de Portchester, gouverneur de la basse Normandie pour le roi d'Angleterre, chevalier de la Jarretière, conseiller du roi d'Angleterre, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, et grand-maître de l'artillerie ducale.

Ce célèbre aventurier neveu de Perrinet Gressart par son mariage avec Etiennette de Grésille, qui pourrait être l'oncle de Rodrigo Borgia, devenu pape en 1492 sous le nom d'Alexandre VI.

Il est fait chevalier de la Jarretière en 1447. François de Surienne, qualifié d'aventurier à la solde des Anglais, avait déjà pris trente-deux villes, quand, le 23 mars 1449, alors qu'une trêve avait été signée entre la France et l'Angleterre, il s'empara de la ville bretonne de Fougères. Cette action fut un prétexte pour rompre la trêve, déclenchant la dernière phase de la guerre de Cent Ans. Il a

---

<sup>22</sup> **Marolles p. 275 : 1446** : Hommage rendu au comte par Huguette de Courvol, veuve de noble homme Perrinet Gressart, eyr, sgr de La Motte-Josserand, pour ladite terre ; le texte de l'hommage, très détaillé, est reproduit in extenso par H. de Flamare in « *Le Nivernais pendant la Guerre de Cent ans* » (chez Gremion à Nevers et H. Champion à Paris, 1925, Tome II, p. 273 et suiv.)

<sup>23</sup> 6 juin, contrat de mariage à La Charité cité par Bossuat (MNS-BN)

<sup>24</sup> Perrinet Gressart et François de Surienne, agents de l'Angleterre – Paris – 1936, André Bossuat

employé la ville de Condé-sur-Noireau, qui appartenait à l'Anglais Sir John Fastolf (1380-1459), pour ce but. Ceci menait à la fin de la Guerre de Cent Ans. En 1461, il était bailli de Chartres.

Dans ces temps de guerre et de troubles, François l'Aragonais, surnommé Polyorcète ou preneur de villes, rendit aux habitants de Montréal et d'Avallon d'assez grands services dont ceux-ci se montrèrent toujours reconnaissants. Le roi Alphonse V d'Aragon envoya au roi de France Charles VII, le 10 novembre 1450, une lettre lui recommandant « Franciscus Dictus Arragonensis ».

François de Surienne réforma dans un sens moderne les fortifications de Dijon dès 1461 puis celle du château de Fougères. Pour cela, il procéda au renforcement des fortifications de type ancien par des ouvrages placés en avant, protégeant ainsi les anciennes murailles. Le tracé tenaillé apparaît alors dans certaines parties de la fortification, en particulier les points faibles. Renommé parmi les plus vaillants hommes de guerre de son temps, après vingt années passées au service de roi d'Angleterre, l'Aragonais était entré au service du duc Philippe III de Bourgogne, et l'avait accompagné en qualité de gouverneur pendant la campagne contre les Gantois. Les années de paix durant lesquelles il eut la haute direction de l'artillerie lui permirent d'apporter au matériel les améliorations que l'expérience des guerres passées parut indiquer : l'invention des tourillons et, par suite, celle des affûts à flasques semblent appartenir à cette époque.

Mort le 8 avril 1462, âgé de 64 ans, Franciscus de Surienne eut pour successeur messire Waleran de Soissons.

D'où :

- *Pierre de Surienne, sgr de Pisy, d'où Jeanne, sp*
- *Jehanne X Richard Aux Epaulles, en Normandie, d'où post.*

---

***1446 (à Passy) : Huguette de Courvol, veuve, cède sa part de la Motte-Josserand, à Guillaume Jouvenel des Ursins qui réunira ensuite l'ensemble<sup>25</sup>***

---

### **1/ Guillaume JOUVENEL des URSINS (+ 1472)**

Mis de Trainel, sgr de la Motte-Josserand en pie (acquisition de la moitié en 1446, ainsi que de Suilly en 1447, et Crie à Narcy), Chancelier de France (1400-1472) (*fils de Jean, sgr de Trainel, prévôt des marchands de Paris (1338), et de Michelle de Vitry*)<sup>26</sup><sup>27</sup><sup>28</sup>

---

<sup>25</sup> **1447** : Acte de vente de la seigneurie de la Motte-Josserand, par Huguette de Courvol à Guillaume Jouvenel des Ursins (à Passy, pour 3000 l. T.) (cité in extenso par Flamare, in « *Le Nivernais pendant la Guerre de Cent ans* » (chez Gremion à Nervers et H. Champion à Paris, 1925, Tome II, pp. 282 et suiv.)

<sup>26</sup> **Marolles col. 277 : 1437, 13 avril** : A Tours, partage fait entre les enfants de Juvenal des Ursins, chancelier de France, et de dame Geneviève Héron, sa femme : Jean Juvenal des Ursins, conseiller du roi en sa cour du Parlement de Paris, âgé de



X **Geneviève HERON**, dame de Thorigny (*Fleurigny-sur-Oreuse*) (*fille de Macé Héron, secrétaire du Duc d'Orléans, Trésorier des guerres de Charles VII à Bourges, et petite-fille de Marc Héron, apothicaire, bourgeois de Paris*)

D'où :

- **Jean, qui suit**
- **Jacquette, qui suivra**

## **2/ Jean JOUVENEL des URSINS (...-1492 à Trainel)**

Mis de Trainel (10), sgr de la Motte-Josserand, de Thorigny-sur-Oreuse (89), Villiers-Bonneux (89) et autres lieux, Conseiller en Parlement

X 1484 **Louise DISOME** (*fille d'Antoine Disome (+1492), sgr de Cernay en Beauvaisis, Notaire apostolique (1449), **transcripteur-copiste**, collaborateur de Guillaume Jouvenel, notaire et secrétaire des Roys Charles VII (dès 1454), Louis XI et Charles VIII, greffier des Requestes de l'hostel du Roi, marguillier de l'église Saint Paul, et d'Isabelle de Roffey*), sp

---

vingt-six ans ; Jean Juvenal des Ursins, eyr, panetier du roi, âgé de vingt-six ans et une fille nommée Jacquette, âgée de douze ans environ ; ledit partage fait par les père er mère, de l'avis et consentement de Mgr l'Archévêque de Reims, et de M. Juvenal des Ursins, sgr de la Chapelle-Gaucher, frères dudit Chancelier.

<sup>27</sup> **Bibl. d'Aix en P. Rec de pièces n°14 : 1461** : Aveu et dénombrement rendu par Guillaume Jouvenel des Ursins, chvr, sge de Trainel et de la Motte-Josserand, conseiller et chambellan du roi, naguère Chancelier de France, au comte de Nevers et de Rethel, baron de Donzy, à cause de sa baronnie de Donzy, pour ses terres de la Motte-Josserand, Fougerelles... ;etc.

<sup>28</sup> **Marolles p. 76 , 1466** : Hommage par Guillaume JdesU pour le chatel et la sgrie de La Motte-Josserand...



*Mare Historiarum (transcrit par A. Disome)*

### **2bis/ Jacqueline JOUVENEL des URSINS, dame de la Motte-Josserand**

X **Jacques de BEAUJEU**, sgr de Lignières (18, château reconstruit à la Renaissance) et Amplepuis (en Beaujolais, château détruit) (*fils d'Edouard et Jacqueline de Lignières*)



*Château de Lignières en Berry*

- D'où : **Philibert de BEAUJEU, sgr de la Motte-Josserand** X 1501<sup>29</sup>  
Catherine d'Amboise (*filie de Charles, sgr de Chaumont et Catherine de Chauvigny*), sp
- 

***La Motte-Josserand passe à un cousin Jouvenel des Ursins, dans des conditions qui restent à éclaircir***

---

<sup>29</sup> Marolles p. 607, 1501 : A Perroy, contrat de mariage entre noble homme et puissant seigneur mess. Philibert de Beaujeu, sgr de Trainel, fils de Jacques de Beaujeu, sgr et bon de Lignières, et Mme Catherine d'Amboise, veuve de mess. Christophe de Tournon

## 2ter/ François JOUVENEL des URSINS<sup>30</sup>

Sgr de la Chapelle-Gautier, Soignolles, puis La Motte-Josserand (1492-1547), lointain neveu de Guillaume ; chvr des Ordres du Roi ( *fils de Jean, lui-même fils de Michel et Yolande de Montberon ; et de Louise de Varie, elle-même fille de Guillaume, sgr de L'Isle-Savary, Commis de Jacques Cœur, et de Charlotte de Bar-Baugy*)



X **Anne L'ORFEVRE (...-1561)**, dame d'Ermenonville ( *fille de Bertrand, sgr d'Ermenonville, Maître des Comptes, et Valentine Lhuillier, dame de Seine-Port*)



---

***La Motte-Josserand passe aux l'Hôpital ( ?), sans doute du fait que Jeanne L'Orfèvre était la sœur d'Anne, mais dans des conditions non éclaircies***

---

<sup>30</sup> Marolles p. 565, 1533 : Hommage rendu au comte par mess. François des Ursins, chvr, sgr de la Chapelle, pour la sgrie de La Motte-Josserand

## 2q/ Jeanne L'ORFEVRE

Dame de Seine-Port, Neufville, Montchauvoir, puis de la Motte-Josserand (1556) (...-1567), sœur d'Anne

X **Charles de L'HOPITAL (...-3 juil 1556)**, sgr de Vitry, puis de la Motte-Josserand, Echanson du Roi, Grand-Maître des Eaux et Forêts du duché d'Orléans (*fils d'Adrien, sgr de Soisy-aux-Loges, et d'Anne Rouault de Gamaches*) – **voir la notice généalogique de cette famille** -



**En Italie, puis en Brie** « *De gueules, à un coq d'argent, crêté, membré et barbé d'or, portant au col un écusson d'azur, ch. d'une fleur-de-lis d'or.* »

D'où :

- **François, qui suit**
- *Madeleine X1 Jacques Lucas, sgr de Courcelles, X2 Charles d'O, sgr de Baillet*
- *Marie X François de La Ferté*

## 3/ François de l'HOPITAL-VITRY

Sgr de Vitry, Coubert (77), et la Motte-Josserand

X **Anne de LA CHATRE** (*filie de Claude, bon de la Maison-Fort, et Anne Robertet*)



D'où :

- **Louis, qui suit**
- *Louise, abbesse de Montivilliers*
- *Louise, dite « Mademoiselle de Vitry » X Jean de Symier / Philippe Desportes*
- *Georgette, abbesse de Moustiers*

## 4/ Louis de L'HOPITAL-VITRY

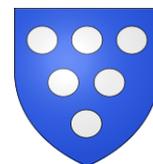
Mis de Vitry, sgr de la Motte-Josserand 31 (...-1611), Capitaine des Gardes du Corps, mestre de camp de Cavalerie, lieutenant de vénerie et fauconnerie, Bailli de Meaux et Fontainebleau

---

<sup>31</sup> **Marolles p. 405, 1598 et 1600** : Hommage rendu au duc par procuration par mess. Louis de l'Hôpital, sgr de Vitry, chevalier des ordres du Roi, conseiller en ses conseils, capitaine de cinquante hommes d'armes et ordonnances, gouverneur et



X 14 déc 1579 **Françoise de BRICHANTEAU** (*fille de Nicolas et Jeanne d'Aguerre*)



D'où :

- Louise X1 Henri de Vaudetar ; X2 Jacques Amelot
- **Nicolas, qui suit**
- François, duc de Rosnay, sgr du Hallier, Mal de France, Gouverneur de Paris...
- Louise X Denis Amelot
- Anne, abbesse de Montivilliers

## 5/ Nicolas de L'HOPITAL-VITRY

Duc de Vitry, Mis d'Arc, Cte de Chateauvillain, Sgr de la Motte-Josserand<sup>32</sup>, Mal de France, Gouverneur du Berry, de Provence, Capitaine des gardes du Corps (1581-1644)

---

lieutenant pour sa Majesté en la ville de Meaux et pays de Brie, capitaine de l'une des compagnies de gardes du corps, pour la sgrie de la Motte-Josserand

<sup>32</sup> **Bibl. d'Aix, Recueil n°62, 1621** : lettre de Charles, duc de Nivernois et Rethelois, quittant Nicolas de l'Hôpital, Mis de Vitry, de l'hommage qu'il lui doit pour la sgrie de la Motte-Josserand, en la chatellenie de Donzy, nouvellement acquise par lui



Nicolas de l'Hopital, marquis puis duc de Vitry par brevet, marquis d'Arc, comte de Chasteauvillain, seigneur de Coubert, capitaine des gardes du corps du roi et lieutenant-général en Brie, fut élevé à la dignité de maréchal de France le 24 avril 1617, <sup>1</sup> et reçu conseiller d'honneur au parlement de Paris le 22 mai suivant ; chevalier des Ordres du roi le 31 décembre 1619. Il contribua à remettre sous l'obéissance du roi en 1621 les places de Jargeau, Sancerre et Sully, et fut pourvu du gouvernement de Provence en 1632. Il fut arrêté et mis à la Bastille le 27 octobre 1637 et n'en sortit que le 19 janvier 1643. L'année suivante le roi Louis XIV lui donna le brevet de duc et pair de France ; il mourut le 28 septembre 1644. Il est dit dans le premier chapitre du testament politique du cardinal de Richelieu " qu'il fut obligé d'ôter au maréchal de Vitry le gouvernement de Provence, quoiqu'il en fut digne pour son courage et pour sa fidélité, parce qu'ayant l'humeur insolente et altière, il n'était pas propre à gouverner un peuple jaloux de ses privilèges et de ses franchises, comme sont les Provençaux.

Les éléments du tombeau du Duc de Vitry (ancien capitaine des gardes de Louis XIII devenu seigneur de Châteauvillain) et de son épouse. Le tombeau mesure 5 mètres de haut. Trois colonnes en marbre noir, coiffées d'un chapiteau ionique en marbre blanc sont exposées à Châteauvillain ainsi que deux remarquables épitaphes en marbre. Celle du Duc de Vitry est gravée. Une maquette en bois permet de se faire une idée plus précise sur cet étonnant monument. Un des deux bustes squelettiques provenant du tombeau du duc et de la duchesse de Vitry, situé à l'origine dans la chapelle Saint-Berchaire de Châteauvillain et démantelé à la Révolution. Par Gérard Van Opstal et Pierre Cardon, vers 1645, marbre blanc. Musée de Chaumont.

X 1617, **Lucrèce BOUHIER**, bonne de Plessis-les-Tournelles (près Cucharmoy, 77, château détruit) (*fille de Vincent Bouhier, Cte de Chateauvillain, sgr de Beaumarchais..., et de Marie Lucreèce Hotman, elle-même fille de François et Lucreèce Granjier*)

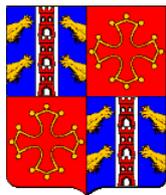


## Vers 1650 : vente de la Motte-Josserand au duc de Villars

---

### 1/ Louis François de BRANCAS, duc de VILLARS

dit « Le Gobin », (1610-1679, + à Perroy<sup>33</sup>), maréchal de camp ( *fils de Georges et Julienne d'Estrées*), sgr de la Motte-Josserand<sup>34</sup>



Sa bosse lui avait valu le sobriquet de "gobin". On l'appelait familièrement "gobin brancas". Ce qui ne l'empêchait pas, selon Bussy Rabutin d'être un "duc charmant". Il avait su conquérir (à cause de son tabouret à la cour) le cœur de trois femmes. Un jour son carrosse versa dans un fossé : « *Brancas, versa il y a trois ou quatre jours, dans un fossé. Il s'y établit si bien, qu'il demandait à ceux qui allèrent le secourir ce qu'ils désiraient de son service. Toutes ses glaces étaient cassées, et sa tête l'aurait été, s'il n'était plus heureux que sage. Toute cette aventure n'a fait aucune distraction à sa rêverie. Je lui ai mandé ce matin que je lui apprenais qu'il avait versé, qu'il avait pensé se rompre le cou, qu'il était le seul dans Paris qui ne sut point cette nouvelle, et que je voulais lui en marquer mon inquiétude. J'attends sa réponse* » (Sévigné, 10 avril 1671.)

X1 26 sept 1649, **Madeleine-Claire de LENONCOURT** ( *fille d'Antoine, sgr de Marolles, et Marie d'Angennes*), sp



X2 22 avril 1662, Marie Madeleine GIRARD, issue des Girard de Bazoges et de Passy – voir cette notice – ( *fille de Louis et Marie Royer*), d'où post.

X3 10 sept 1678, Louise de FAUTEREAU ( *fille de Louis et Catherine de Manneville*), d'où une fille et post.

---

### **La Motte-Josserand passe au frère de Madeleine**

---

<sup>33</sup> Pierre tombale à Perroy, disparue en 1824 (note du Curé de perroy)

<sup>34</sup> **Fds Morlon n°36, 1653** : lettre de renouvellement de terrier accordée à Louis-F. de Brancas, Mis de Villars, sgr de la Motte-Josserand...

---

## 1bis / Joachim de LENONCOURT

Mis de Marolles, Lieutenant général des armées du Roi, Bailli de Bar, Gouverneur de Thionville (*frère de Madeleine*)<sup>35</sup>

X v. 1645, **Isabella von KRONBERG** (*filie de Adam Philip, comte de Kronberg, et de Marie Sidonia von Daun*)



D'où :

- *Louis-Anne, Mis de Marolles, + jeune*
- *Elizabeth-Henriette, id*
- **Marie-Sidonie, qui suit**

## 2/ Marie-Sidonie de LENONCOURT (1650-1685)

Dame de Marolles et la Motte-Josserand<sup>36</sup>, Mise de Courcelles



Dite la marquise de Courcelles, elle a laissé le récit de sa vie mouvementée. Seule survivante des enfants de Joachim de Lenoncourt marquis de Marolles, Marie Sidonie devint à la mort de son frère aîné, l'unique héritière de la fortune des

---

<sup>35</sup> **AD Yonne 1686** : 1655 : Donation du fief de la Motte-Josserand par François de Brancas, sgr de Villard, à Joachim de Lenoncourt

<sup>36</sup> **Fds Morlon NM 1351, n° 48 : 1685** : Foi et hommage rendus au duc de Nivernois et Donziois par Marie-Sidonie de Lenoncourt, dame de la Motte-Josserand, séparée de biens de son époux Jacques de Gautier, chr ; Mis du Tilleul + n°49, foi et hommage pour les dîmes de la Grande et de la petite Brosse faisant portion de la terre de la Motte-Josserand

Marolles. Un conseil de famille l'avait retirée à la garde de sa mère, qui menait une vie dissolue et qui s'était remariée deux fois à des hommes qui n'étaient pas de son rang.

L'éducation de Marie Sidonie fut donc confiée à sa tante maternelle, l'abbesse Marie de Lenoncourt qui dirigeait l'abbaye de St Loup à Orléans. Mais sur un ordre du ministre Colbert, la jeune héritière fut arrachée au couvent d'Orléans en 1663 et dirigée sur Paris, où le ministre entendait lui faire épouser son frère Edouard François Colbert futur marquis de Maulévrier 1633-1693. En attendant le mariage, son éducation fut confiée à la princesse de Carignan dont la belle fille, Olympe Mancini comtesse de Soissons 1638-1708, aux moeurs dissolues allaient fortement impressionner la jeune fille, privée de l'attention maternelle qu'elle avait reçue de sa tante.

Une amie de la comtesse de Soissons, Marie de Neufville, et sa fille Catherine de Bonne, dite Mme de la Baume, intriguèrent pour que la jeune Marie Sidonie épouse leur frère Charles de Champlain, marquis de Courcelles. Le contrat de mariage fut signé à l'hôtel de Soissons le 19/02/1666. Or, ce mariage n'avait pour but avoué que de livrer Marie Sidonie à un admirateur impatient François Michel Le Tellier, qui n'était autre que le ministre **Louvois**, qui n'eut de cesse de faire de la toute nouvelle marquise de Courcelles sa maîtresse.

Tous se liguèrent contre Sidonie de Lenoncourt afin qu'elle cède à la passion du ministre. En 1667, elle devint la maîtresse de Louvois. Dans ses *Mémoires*, qui rassemblent une partie de ses lettres, elle confie son aversion envers le ministre. En fait, elle venait de tomber amoureuse de François de Neufville, 2ème duc de Villeroy (que Mme de Sévigné surnommait "le charmant") propre cousin de son mari. Ce dernier était alors l'amant de Mme de Monaco et alternait ses passions entre les deux femmes.

Or, l'imprudence des deux amants permis au marquis de Courcelles d'apprendre l'infidélité de sa femme avec son cousin, et le mari entra dans une fureur noire. Il la retira de la cour et la confia à la garde de sa mère en province au château de Courcelles ; abandonnée par Villeroy, Marie Sidonie fit la connaissance du jeune Jacques Rostaing de La Ferrière qui la mit enceinte. Son mari ne pouvant être le père de l'enfant (il était en prison à la Bastille à l'époque de la conception), il y eut scandale lorsque celui-ci apprit sa future parenté. Marie Sidonie accoucha d'une fille qui ne vécut pas et aussitôt, de sa prison, le marquis de Courcelles fit interner sa femme au couvent des Filles de Ste Marie, rue du Faubourg St Antoine, où Marie Sidonie fit la connaissance d'Hortense Mancini, que son mari venait aussi de faire enfermer.

Le 17 septembre 1669, Marie Sidonie de Lenoncourt parvint à s'enfuir du couvent, mais pour peu de temps, la jalousie de Louvois combinée à celle de son mari ne la protégeant plus. Le 28 février 1672, elle fut de nouveau mise en prison suite à un jugement d'un tribunal la condamnant pour infidélité. Elle fut arrêtée et conduite à la Conciergerie. Le tribunal la déclara coupable et se saisit de ses biens. Elle était condamnée à être cloîtrée et privée de sa dot.

Le 4 mars 1673, elle réussit de nouveau à s'enfuir grâce à l'un de ses admirateurs et quitta Paris. Elle se rendit en Franche-Comté, puis à Genève (où elle devint la maîtresse de Mr de Boulay), à Annecy, à Avignon, à Londres (où elle retrouva Hortense Mancini, alors maîtresse du roi Charles II, qui lui donna asile), de nouveau à Avignon puis à Paris, où elle fut de nouveau arrêtée le 21 décembre 1678.

Son mari étant mort la même année, les charges furent reprises par le frère de son époux. Elle ne fut libérée que le 7 janvier 1680. Entre temps, elle avait fait connaissance avec Gregorio Leti et apprit l'italien. A sa sortie de prison, elle tomba folle amoureuse d'un capitaine de Dragons, Jacques Gaultier, seigneur du Tilleul, qui l'épousa la même année.

Elle devait mourir cinq ans plus tard. Elle n'était plus de ce monde quand l'homme qu'elle déclare avoir le plus aimé, François de Neufville 2ème duc de Villeroy, accepta d'unir en 1694 son fils Louis Nicolas de Neufville à Marguerite, dernière fille du ministre Louvois.

X1 19 fev 1666, **Charles de CHAMPLAIS**, Sgr, **Mis de Courcelles**, Marolles et La Motte-Josserand<sup>37</sup>, Lieutenant général de l'Artillerie (*fils de Louis-Charles et Marie de Neufville*), sp

X2 1680, **Jacques de GAULTIER de CHIFFREVILLE**, sgr du Tilleul (*fils de Charles et Madeleine du Plessis-Chatillon*), séparés

---

**1694 - La Motte-Josserand est saisie et adjugée en deux parties à deux Conseillers du Parlement : Gaspard Brayer et François Leboults de Chaumot<sup>38</sup>**

---

#### **1a/ Gaspard BRAYER (v. 1650-1730)**

Conseiller (1675) et Doyen du Parlement de Paris (*fils de Nicolas, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, un des plus célèbres médecins de son temps, médecin du roi Louis XV<sup>39</sup> ; et d'Anne Josse ; et petit-fils de Gaspard, médecin du roi, anobli, et arrière-petit-fils de Maurice Brayer, marchand-drapier à Paris et Catherine du Torchon*)<sup>40</sup>

---

**37 AD Yonne E 217 : 1674** : Charles de Champlais, Mis de Courcelles, Marolles, La Motte-Josserand, reconnaît devoir foi et hommage, aveu et dénombrement à Philippe Mazarini-Mancini, duc de Nivernois et Donzinois, à cause de la terre de la Motte-Josserand, ainsi que les droits de reliefs (2222 L) dus au duc sur ladite terre à cause des successions collatérales, dont a bénéficié le Mis de Courcelles par les décès d'Elizabeth-Henriette de Lenoncourt, morte le 4 aout 1663, et de Louis-Anne de Lenoncourt, Mis de Marolles, mort le 13 octobre 1665

<sup>38</sup> **AD 89 E 217 : 1694 : Paris** : Acte précisant les droits des sieurs François Le Boults de Chaumot et Gaspard Brayer, conseiller au Parlement, adjudicataire au prix de 30.000 L. de la terre et seigneurie de La Motte-Josserand, saisie réellement sur les successions de Marie-Sidonie de Lenoncourt, épouse de Jacques Gautier, sgr du Tilleul, savoir : que ledit Leboults n'ayant payé que 10.000 L. sera propriétaire d'un seul tiers, et que ledit Brayer, acquéreur des deux autres tiers, demeurera véritable propriétaire incommutable de la Motte-Josserand

<sup>39</sup> Sa sœur Anne (+1687) a épousé Robert Leschassier, sgr de Maricourt, conseiller au Parlement de Paris (La Chesnaye, notice Leschassier)

<sup>40</sup> (Source Chaix-d'Est-Ange, notice Brayer, pages 386-387)



**X v. 1715 Maire Elizabeth de CHENNEVIERES**, dame de la Cour de Souday (fille de Charles, premier président en l'élection de Paris, et Marie Anne Bodineau)



D'où :

- **Gaspard Nicolas BRAYER de LA MOTTE**, président aux enquêtes du parlement de Paris X1 Marie-Louise Joly de Fleury ; X2 Marguerite Pajot (fille de Charles-François et Edmée du Portail)<sup>41</sup>
- Gaspard, sgr de la Motte X 1740 N. Harmand (fille d'un célèbre médecin)
- Marie X 1729 Jean-Baptiste Bochart de Saron
- Anne-Elizabeth X 1730 Anne César François de Paris de La Brosse, Mis de Monceaux

---

**1728 - Vend sa part à Grégoire BAUDRON avant sa mort <sup>42</sup>**

---

<sup>41</sup> Extrait du testament de Gaspard-Nicolas Brayer de La Motte. 27 décembre 1761. Contrats de rentes, quittances, donations, conventions, tout consécutif aux successions de Gaspard-Nicolas Brayer de La Motte et de Marguerite Pajot. 1761-1763. Partage des biens des successions de M. et Mme Brayer de La Motte. 7 septembre 1762. Liquidation des biens de la succession de la présidente Brayer (Marguerite Pajot) entre les héritiers. 12 septembre 1763. Procès-verbal de délivrance de préciput à Marie-Louise Joly de Fleury, veuve de Gaspard-Nicolas Brayer, conseiller au Parlement de Paris. 11 août 1763. Renonciation de ladite Marie-Louise à la communauté des biens entre elle et son mari. 1<sup>er</sup>/ septembre 1763. Compte de l'exécution du testament de Gaspard-Nicolas Brayer, conseiller au Parlement de Paris. 2 septembre 1764. Transports et constitutions de rentes, quittances de rentes viagères (conséquences de cette succession). 1765-1793. Revendication de diamants réclamés par Mme de Fleury contre les créanciers de Melle Raucour en faillite. 1778. (AN : 90AP/1-90AP/224 - Dossier 3)

<sup>42</sup> 22 août 1728 : Achat de la Motte (2/3) par Grégoire Baudron à Gaspard Brayer (d'après l'acte de vente suivant à M. de la Barre)

## 2a/ Grégoire BAUDRON (« de la MOTHE »)<sup>43</sup> (v. 1670 - ....ap. 1732)

Bourgeois de Paris (originaire de Bordeaux ?), Trésorier payeur des gages des officiers de la Chancellerie du Parlement de Bordeaux, sgr de la Motte-Josserand et du Bouchot<sup>44</sup>



**A Paris et en Nivernais** : « D'azur au lévrier rampant d'argent, acc. en chef de deux pomes de pin d'or, la queue en bas (Nota : ces armes ressemblent à celles de La Chasseigne...) »



*Le Bouchot (La Fermeté, 58)*

Demeurant à Paris ou à l'Eminence, Donzy-le-Pré. Fermier du Prieuré de la Charité pour une portion (AD58, série B, St-Pierre le Moutier, p. 255).

---

<sup>43</sup> AD Yonne E 217 : 1729 : traité de partage entre Haguenier de Champeaux et Grégoire Baudron, bgs de Paris

<sup>44</sup> AD 58, série 2F, Fds du Bourg de Bozas - Acte sous seing-privé par lequel Jeanne Durand reconnaît avoir vendu le fief du **Bouchot** (NDLR : à Prye-La Fermeté) et la Charnaye à Grégoire Baudron, bourgeois de Paris, représenté par Guy Frappier de Marizeaux, marchand à Donzy, pour le prix de 20.000 livres (Donzy, 2 février 1727) – 1732 - Vente de la seigneurie du Bouchot par Grégoire Baudron, seigneur de la Motte-Josserand et du Bouchot, écuyer, trésorier payeur des gages des officiers près la chancellerie de Bordeaux, à Michel de Las de Valotte, baron de Prye et d'Imphy, et Catherine de Filsjean, son épouse, pour le prix de 20.000 livres

En 1731 il lègue La Motte-Josserand à son fils et se retire dans ses terres de l'Epeau.

### 3a/ Antoine-François BAUDRON de LA MOTHE (...-avt 1773)

Sgr de la Motte-Josserand à partir de 1731, par leg de son père.

X 1731, Donzy Bagneaux (RP manquant), **Lucie de LA CHASSEIGNE (1707-...)**, **dame des Granges** (fille de Louis-Balthazar, sgr des Granges – **voir cette notice** - et Jeanne de Lespinasse)



D'où :

- *Edmée, dominicaine*
- *Angélique, sa (+1751 à Donzy)*
- *Gaspard-François, capitaine à Guyenne Infanterie*
- *Marie-François, officier à Aunis Infanterie*
- **Alexandre-François, qui suit**
- *Jeanne-Lucie ou Louise*
- *Claire-Françoise, sa (+1747 à Donzy)*

### 4a/ Alexandre-François BAUDRON de LA MOTHE (1745-1824)

Chvr, officier à **Aunis Infanterie**, puis receveur des contributions directes à Cosne, vend La Motte-Josserand



X 11 juin 1796, St-Amand-en-Puisaye, **Gabrielle de MASIN (1767-1828)**, dame d'Arquian – **voir cette notice** - (fille de Jean-Guillaume, comte d'Arquian, et de Charlotte Boët de St-Léger)



D'où :

*Edmée-Gabrielle X Justin d'Albaret, d'où post.*

Auguste, contrôleur des contributions à Cosne X  
Emma d'Albaret, sp

- François, sa

-

-

---

**1773 – vente de leur part de la Motte-Josserand, peu après son mariage, par A.F. Baudron et ses frères et sœurs, à M.-H. de La Barre**

---

### **1a/ Michel-Henry-Claude de LA BARRE, Bon des TROCHES (...-1804 à Léré)**

Sgr de Villate (Léré-en-Berry) et la Motte-Josserand (1732-1804), artilleur (*fils de Michel de La Barre, bon des Troches, issu des La Barre nivernais de Gérigny, Chasnay et La Vernière – voir cette notice - , et de Marie de Reugny, elle-même fille de François, sgr de Villate et d'Anne de Champfeu, dame de La Fin*)



Villate (à Léré, 18)

X 1762 **Louise-Edmée de BOISSELET** (*fille de François et Madeleine Sabathier*)

D'où :

- Magdeleine-Louise X François Maublanc Dechiseuil
- Marie-Françoise X Philibert Destut d'Assay
- Angélique X Jean-Louis Deschamps
- **Marie-Magdeleine, qui suit**

### **2a/ Marie-Madelaine de LA BARRE**

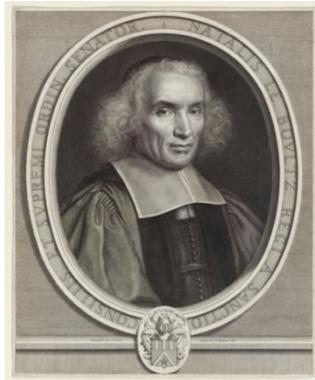
X **François-Hyacinte de DREUILLE** (+1793 en émigration) Sgr d'Avril-sur-Loire (*fils de Jacques et Jeanne de Lichy*), d'où post.



## *Deuxième acheteur à la vente de 1694 :*

### **1b/ François LE BOULTZ de CHAUMOT (...-1698)<sup>45</sup>**

Sgr de Chaumot (89) Conseiller au Parlement de Dijon, puis en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, à la suite de son père (*fils de Noël Le Boultz, sgr de Chaumot, conseiller en la grand-Chambre du Parlement de Paris, lui-même fils d'un Trésorier de France à Tours, et Anne Desprez*) (*frère de Suzanne Le Boultz de St-Maur, de René Le Boultz, abbé de l'Absie, Aumonier du Roi, et de Louise-Marie le Boultz, religieuse de Nevers, prieure de Bray-sur-Seine...et de Anne-Françoise <sup>46</sup>(roglo) X 1672 Pierre de Becdelièvre*) (in Correspondance de Bossuet, éd. 1704, p. 62, 1685)



*Noël Le Boultz, sgr de Chaumot (+1684)<sup>47</sup>*

*(Gravure par Robert Nanteuil, Louvre, réserve Rothschild)*

**X Elizabeth LE SECQ<sup>48</sup>** (*filie de François Le Secq, Receveur général du Clergé de France, Trésorier des Etats du Languedoc, et de Simonne de Laulne<sup>49</sup>*) mariée par son

---

<sup>45</sup> Chaumot : 6 octobre 1698, inhumation, dans la chapelle de la Vierge, du corps de François Le Boultz, seigneur de Chaumot

<sup>46</sup> EHPAD Résidence Anne Françoise Le Boultz à Grainville la Teinturière | Seine-Maritime

<sup>47</sup> **Eglise de Chaumot (MH)** dalle funéraire de Noël Le Boultz (+1684), d'Anne Desprez (+1686) et de Noël Le Boutz de Chaumot (+1673)

<sup>48</sup> AD Yonne E 217 : 1700 : Vente à la criée du tiers appartenant à F. Le Boultz, adjudgée pour 2500L au procureur de Dame E. Le Secq, veuve du défunt

<sup>49</sup> Il existe à Paris, rue du Sentier, n° 4, une maison dont l'origine mérite d'être signalée puisqu'elle rappelle un acte de bienfaisance. Par son testament, en date du 15 juillet 1675, la dame **Simonne de Laulne, veuve de feu messire François Lesecq**, a consacré cette maison à servir d'asile à vingt femmes ou filles ayant plus de .50 ans. Ce testament, qui remonte à un siècle et demi, est curieux dans ses termes, car il fait voir comment à cette époque on entendait communément la charité et surtout l'égalité chrétienne. En voici les principaux passages.....

beau-frère le Mis de Pennautier<sup>50</sup>, lui aussi Trésorier, qui cherchait des appuis au Parlement



D'où : Luc-Louis (enterré à l'Église d'Auteuil à Paris - cf. Leboeuf

---

**1706 – vente par adjudication**

---

**François BARATON, sgr de VILLENEUVE<sup>51</sup>**

1718 - Commis à la recette générale des finances de Bourges (*Peut-être fils de Pierre, sgr de Villeneuve sur Cher, bourgeois d'Issoudun*)



*Restes du château de Villeneuve-sur-Cher*

**X Catherine Claude DAVID**

---

**1719 – Vente<sup>52</sup>**

---

---

<sup>50</sup> Sa sœur Madeleine Le Secq X Pierre-Louis de Reich, Mis de Pennautier ; une autre sœur Marie X Louis de Matharel (° Paris 1619)

<sup>51</sup> **AD Yonne E 217 : 1706-1707** : Foi et hommage par François Baraton, sgr de Villeneuve pour le tiers de la Sgrie de La Motte-Josserand acquise du Duc de Nevers

<sup>52</sup> **AD Yonne E 217 : 1719** : Vente du tiers de la Sgrie de La Motte-Josserand par F. Baraton et Catherine Claude David, à Cyprien Haguenier, sgr de Champeaux....19.000 L - 1720 – Saisie, décrivant la Motte-Josserand, à la demande du Chanoine Picardet, créancier - 1721 – Rachat par Haguenier

## 1b/ Cyprien HAGUENIER

Sgr de Champlost<sup>53</sup> (près St-Florentin) par all., Contrôleur général des menus de la chambre, argenterie et écurie de SAR le duc d'Orléans, Fourrier ordinaire des logis du Roi (*frère de Pierre*)

X **Anne Marie Angélique CAILLET de CHAMPLOST** (*filie unique et donc héritière de Jacques Caillet, sgr de Champlost (+1697), Intendant général de la Maison de Condé, qui suivit le Prince dans toutes ses aventures, lui-même fils de Quentin et Marie Duboys ; et de 1688 Marie Angélique Richard*)

## 1c/ Pierre HAGUENIER

X **Marie MICHAU**

D'où :

- **Louis Alexandre, qui suit**
- *Jean-Baptiste*<sup>54</sup>



---

<sup>53</sup> **AD Yonne E 217** : 1721 : Adjudication de la coupe de bois de la Motte-Josserand, par devant François Frappier, bailli de ladite terre, justice et seigneurie, à requête d'Augustin Usquin, procureur fiscal de cette seigneurie, pour Gaspard Brayer, seigneur pour les deux tiers, et Thomas-Edme-Cyprien Haguenier de Champeaux, seigneur pour l'autre tiers...

<sup>54</sup> Cité dans Cahiers du Val de Burgis : **Jean-Baptiste-Maurice Haguenier** : Avocat en parlement, il fréquente la Cour et écrit, à l'occasion, des épigrammes. Selon Marcel Poulet, il demeure Cul de Face de la rue du Paon, paroisse St Côme à Paris en 1718. Il est le fils de Pierre HAGUENIER avocat en Parlement, secrétaire d'Antoine Bossuet (le père du prédicateur) le secrétaire général des Etats de Bourgogne, Fourrier puis maréchal des Logis du roy. Il achète en 1685 la seigneurie de Champeaux (Toucy, Yonne) à la famille de SAVELLI. Il avait épousé à Paris en 1669 Marie MICHAU en présence de quelques "Haultes et Puissantes Dames" de la Cour.

**2b/ Louis-Alexandre HAGUENIER de VARENNES (+ 30 juillet 1754 à La Villotte)<sup>55</sup>**

Sgr de La Motte et de Champlost, Lieutenant au Régiment d'Harcourt – dragons, Chvr de St-Louis

X **Germaine Renée MARTINEAU de GURGY (1729-1807)** (*filie de Gaspard, sgr de Gurgy (près Auxerre, sur l'Yonne), Avocat en parlement, Conseiller, Commissaire sur le fait des Aides et Tailles à Auxerre, lui-même fils de Edme et Germain Bérault ; et de Gabrielle Nicole Le Court de Béru, elle-même fille d'Etienne, sgr de Béru et Poilly, et de Nicole Bogne de Franchy*)

**2bis/ Edme HAGUENIER de LA COUDRE (6 février 1718 Toucy – 18 juin 1769 La Villotte)**

Capitaine au Royal-Roussillon cavalerie, basé à Dôle, officier au régt d'Harcourt, demeure à Auxerre

X 1750 **Anne-Elizabeth PETIT de BOISDOUME**

**D'où Louis Haguenier, mousquetaire...**

---

**1759 – Vente**

---

**1b/ Jean Baptiste Lazare René de MONCORPS (1723 à Lévis-....)**

Sgr du Chesnoy, Lévis (89), Chièvres et St-Bonnet, Chvr de St-Louis, ancien capitaine au régiment de Conty, Gouverneur des Ville et Château de Montluel en Bresse, Ecuyer, commandant des équipages et chasses de SAS Mgr le Comte de la Marche (*fils de Charles-Lazare, sgr de Lévis, et de Anne-Renée d'Assigny*)

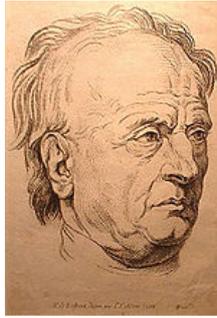
(D'une famille originaire du Bourbonnais, généalogie dans La Chesnaye et Roglo)

---

55 Dépôt du baptistaire de Cyprien Louis Jean Haguenier, écuyer, fourrier des logis de Sa Majesté et de dame Angélique Anne de Chamlot, paroisse Saint Pierre de la ville de Toucy, diocèse d'Auxerre. -Dépôt du mortuaire de Louis Cyprien Haguenier de Varennes, ancien officier de dragons, chevalier de Saint Louis, époux de dame Germaine Martineau de Gurgy, paroisse Saint Pierre en Château de la ville et diocèse d'Auxerre. -Notoriété en rectification des noms de monsieur Haguenier de Varenne, ancien officier de dragons et chevalier de Saint Louis demeurant à Auxerre et constatant que ses vrais noms sont, Cyprien Louis Jean Haguenier de Varennes



X 1762 **Marguerite BARON** (*fille de Jean-Ignace et Anne-Thérèse Boffrand, elle-même fille du grand architecte **Germain Boffrand** (1667-1754)*)



---